



La date initialement fixée pour le 27 décembre 2021 est finalement repoussée au 3 janvier 2022.

La FIFA de commun accord avec la CAF, dans un courrier adressé à l'Association européenne des clubs (ECA), aux ligues et aux fédérations européennes, autorisé les clubs à conserver leurs joueurs jusqu'au 3 janvier 2022.

Ainsi donc, les clubs anglais, qui disputent plusieurs journées de championnat dont le Boxing Day d'ici au 3 janvier, et leurs homologues français qui joueront les 16es de finale de la Coupe de France (les 2 et 3 janvier) sont notamment concernés par cette décision.

La CAN débutera le 9 janvier au Cameroun. Cette décision, écrit la FIFA, est prise dans un esprit de bonne volonté et de solidarité avec les clubs concernés compte tenu du fait qu'ils ont été affectés par la recrudescence de cas Covid. L'ECA avait menacé de ne pas libérer les joueurs internationaux pour la CAN, s'inquiétant du protocole sanitaire de l'épreuve sur fond de pandémie.

Outre le protocole sanitaire du tournoi, l'ECA pointait surtout le risque d'une absence des internationaux plus longue que la période de mise à disposition prévue, en raison des "quarantaines et restrictions de déplacement" liées notamment à l'émergence du variant

Omicron du coronavirus.
